

GROUPE PRATIQUES INFIRMIERS

Mise à disposition de fiches pratiques destinées aux infirmiers en Santé au travail

Le besoin exprimé par les SPSTI a conduit à mettre à disposition des infirmiers en Santé au travail des fiches d'aide à la mise en œuvre de certaines actions de suivi de l'état de santé ou d'action en milieu de travail.

Ces fiches ont été produites par le Groupe Pratiques Infirmiers de Présanse, composé de trente et un membres, médecins du travail, infirmiers en Santé au travail, secrétaires médicales, juristes conseil, tous issus de SPSTI et représentant l'ensemble des régions.

Leur élaboration s'est faite par un travail collaboratif mené tout au long de l'année 2023.

7 premières fiches sont mises à disposition et accessibles sur le site Internet de Présanse :

- ▶ **Fiche N°1** - SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite d'information et de prévention initiale
- ▶ **Fiche N°2** - SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite d'information et de prévention périodique
- ▶ **Fiche N°3** - SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - VIP initiale et périodique – Travail de nuit
- ▶ **Fiche N°4** - SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite intermédiaire – SIR
- ▶ **Fiche N°5** - SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite intermédiaire – SIR – Agents biologiques pathogènes des groupes 3 et 4
- ▶ **Fiche N°6** – SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite intermédiaire – SIR – Poussières de bois
- ▶ **Fiche N°7** – SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ - Visite intermédiaire – SIR – Plomb et ses composés inorganiques

Le Groupe Pratiques Infirmiers a rédigé d'autres fiches qui feront l'objet d'un second lot de livraison en mars prochain.

Ces fiches reprennent un même plan qui se compose de trois grandes parties :

- ▶ le diagnostic des expositions professionnelles ;
- ▶ le diagnostic de santé ;
- ▶ les conseils de prévention adaptés au métier à donner au salarié. ■



Pour ce premier lot, sont mises à dispositions des fiches génériques en fonction du type de visite (visite d'information et de prévention initiale et périodique, visite intermédiaire SIR), mais également des fiches spécifiant en fonction d'une exposition professionnelle donnée les informations complémentaires associées à l'exposition concernée nécessitant d'être vérifiées et collectées.

Les fiches comprennent les références réglementaires mais également, pour certaines d'entre elles, des annexes permettant de parfaire la connaissance et d'accéder à des ressources supplémentaires (liste des métiers concernés, conseils spécifiques à dispenser, questionnaires...).

Ces fiches ne se substituent en aucun cas à un protocole établi entre un infirmier en Santé au travail et un médecin du travail, mais se veulent facilitatrices de la mise en œuvre d'une action dès lors qu'elle a été confiée à un infirmier en Santé au travail. ■

- ▶ **Pour consulter les fiches :** <https://www.presanse.fr/ressources-santé-travail/fiches-infirmier/>